



*Faites
du cheval !*

**CRÈCHE
FAMILIALE
MUNICIPALE**

**PASS
ASSOCIATIF**

**LA FÊTE
DU CHEVAL**

**Samedi 24
septembre**

**NOUVEAUX
COMMERCES**

**ENQUÊTES
PUBLIQUES**



Nicolas MOULA
Maire de Lamorlaye
et 1^{er} Vice-Président de l'Aire Cantilienne

Chères concitoyennes, chers concitoyens, chers amis

L'été se termine, et les vacances également pour la majorité d'entre nous. Voici venu le temps de la rentrée qui représente un moment particulièrement important pour tous les élèves et étudiants, les parents et les équipes enseignantes. Elle est également une échéance majeure pour les services de la ville qui, comme chaque année, ont mis à profit la pause estivale pour préparer la rentrée, effectuer les travaux d'entretien, de confort et de sécurisation des écoles, bâtiments communaux et associatifs.

La rentrée a sonné également pour le monde associatif et je vous invite à venir nombreux le samedi 10 septembre au Forum des associations. Ce traditionnel temps fort de la saison vous permettra d'apprécier l'énergie et la diversité du tissu associatif morlacuméen, en offrant aux adeptes des bonnes résolutions de rentrée de quoi satisfaire leurs attentes et leurs envies ! N'hésitez pas à profiter du Pass associatif mis en place par la municipalité dans le but de diminuer le coût de l'inscription de vos enfants aux activités de leur choix. Je remercie chaleureusement tous les bénévoles du monde associatif pour leur implication.

Nous renouons enfin ! avec deux événements chers au cœur des Morlacuméens, la brocante le dimanche 18 septembre et la Fête du Cheval le samedi 24 septembre. De nombreuses animations, démonstrations et spectacles jalonnent cette journée.

Soyez assurés que l'équipe municipale et les élus travaillent sans relâche au sein de la commune comme de l'intercommunalité pour construire un cadre de vie qui réponde à vos besoins. Aussi sommes-nous fiers de vous informer de l'ouverture dès septembre d'une crèche familiale municipale qui permet d'offrir aux parents un mode de garde supplémentaire sur notre ville. Nous avons aussi la satisfaction de voir régulièrement de nouveaux commerces et professionnels de santé s'implanter à Lamorlaye, enrichissant ainsi l'offre de services. Le Centre Culturel évolue et devient le Centre Culturel et Sportif. D'importants travaux de voirie effectués cet été viennent également améliorer la qualité de vie des Morlacuméens... L'action municipale se poursuit dans l'intérêt de chacun d'entre vous, au service de tous.

Qu'elle soit scolaire, associative, culturelle ou professionnelle, je vous souhaite une excellente rentrée 2022 !

Nicolas Moula

NOUVEAUTÉ !

➤ Ouverture de la crèche familiale municipale

Nous l'avions évoqué dans le Mag précédent (Mag #36), la ville de Lamorlaye souhaite développer sa politique petite enfance afin de répondre au besoin grandissant de mode de garde sur la commune et étudiait au début de l'été l'éventualité de créer une crèche familiale municipale. C'est chose faite ! **L'équipe municipale est heureuse de vous informer de l'ouverture de cette structure dès le mois de septembre**, avec au centre de ses préoccupations le bien-être des enfants.

La crèche dispose d'un agrément de **15 places**. Elle est rattachée à la direction des politiques publiques, et plus particulièrement au pôle Services à l'usager de la mairie, et accueille les **enfants de 10 semaines jusqu'à leur entrée à l'école maternelle**.

Cette structure s'adresse prioritairement aux familles morlacuméennes et aux parents qui exercent une activité professionnelle ou qui sont engagés dans un parcours d'insertion professionnelle.

Elle accueille les enfants en contrat régulier du lundi au vendredi de 7h à 19h30 (à compter de 5h le matin uniquement pour quelques enfants dont les parents ont des horaires atypiques).

Les enfants sont accueillis au domicile des assistantes maternelles agréées par le Conseil départemental de l'Oise et **employées par la commune**. Elles sont encadrées et suivies par les professionnelles de la petite enfance de la

crèche familiale. Les assistantes maternelles accueillent de **1 à 4 enfants**, en fonction de l'agrément délivré par la PMI (Protection maternelle et infantile) du département de l'Oise.



➔ Cet accueil est complété une fois par semaine par des **temps de rencontres et d'activités collectives** qui se déroulent dans les locaux de l'école primaire Marie Marvingt. Ces moments sont des temps forts essentiels, s'inscrivant dans la continuité et la complémentarité de l'accueil à domicile.

➔ Des **activités** seront également organisées au sein de la **Bibliothèque municipale** et au **Centre Culturel et Sportif**. Ces temps favorisent la sociabilisation de l'enfant ainsi que son éveil.

➔ La crèche familiale municipale dispose également d'un **espace extérieur aménagé** avec des jeux adaptés aux âges des enfants.

➔ Le contact avec la nature étant un élément essentiel pour l'apprentissage des enfants, la ville met à disposition de la crèche un **jardin pédagogique** ainsi qu'un **potager**.

Un travail de collaboration et de réflexion sera mené avec l'ensemble des professionnels afin de répondre au plus près aux besoins des familles et des enfants, l'objectif étant d'intégrer la crèche familiale dans une démarche d'amélioration continue.

➤ Hommage Mathieu Vincent



Nous rendons hommage à Matthieu Vincent, personnalité du monde hippique, décédé le 10 juin dernier à l'âge de 56 ans.

Après avoir été responsable du centre d'entraînement et de l'hippodrome de Lyon, il rejoint en 1998 France Galop en qualité de directeur du centre d'entraînement et de l'hippodrome de Chantilly.

C'est en 2004, assisté de son équipe de Chantilly, qu'il organise une manifestation de grande ampleur "Les Chevaux du Stade". C'est en présence de plus de 40 000 spectateurs qu'il a su exporter avec succès le savoir-faire cantilien.

En 2014, il est à l'initiative des portes ouvertes sur l'hippodrome de Chantilly.

En 2016/2017, l'Arc de Triomphe est disputé sur l'hippodrome de Chantilly en raison des travaux à Longchamp. Là encore, son implication est totale.

En 2018, Matthieu Vincent se voit confier également les centres d'entraînement et hippodromes de Deauville et Maisons-Laffitte.

C'est en 2020 qu'il prend la direction de tous les centres d'entraînement et hippodromes de France Galop.

En 2021, de par son savoir-faire, il devient référent PSF national.

Matthieu Vincent était un passionné de chevaux, des courses et respectueux de la nature. Leader exigeant, travailleur et innovateur, il savait transmettre ses compétences et motiver ses équipes. Il était à l'écoute des entraîneurs et pour préoccupation la santé et la sécurité des hommes et des chevaux.

Nous n'oublions pas cette grande figure du monde des courses.

La ville de Lamorlaye recrute
2 MÉDECINS
GÉNÉRALISTES SALARIÉS.

Si vous êtes intéressé,
merci de vous rapprocher
du pôle Services à l'usager
de la mairie.

03 44 21 64 00

La ville de Lamorlaye
poursuit son recrutement
D'ASSISTANTES
MATERNELLES.

Si vous êtes intéressée,
merci de vous rapprocher
du pôle Services à l'usager
de la mairie.

03 44 21 64 00

➤ Forum des Associations et Pass Associatif

Venez préparer vos activités de l'année au Forum des Associations le samedi 10 septembre de 14h à 18h au Gymnase de la Thève (Collège Françoise Dolto).



Par ailleurs la municipalité, soucieuse de soutenir les associations et de faciliter l'accès pour les familles à des activités culturelles et/ou sportives, s'engage pour les jeunes de 0 à 18 ans.

➔ **100 € OFFERT** pour l'inscription dans une ASSOCIATION CULTURELLE de Lamorlaye

➔ **85 € OFFERT** pour l'inscription dans une ASSOCIATION SPORTIVE de Lamorlaye

Ce dispositif est réservé aux familles bénéficiant de l'Allocation de rentrée scolaire (ARS) ou dont les revenus ne dépassent pas le plafond pour y prétendre. Un pass par bénéficiaire et par année associative. (Le pass est également valable pour le Centre Culturel et Sportif de Lamorlaye)

Le formulaire est à télécharger sur le site de la ville www.ville-lamorlaye.fr

< La Mairie < CCAS Service Social. Renseignement auprès du CCAS • 03 44 21 64 00

Ce pass est cumulable avec le Pass Sports Citoyen, dispositif d'aide du département de l'Oise qui permet aux jeunes de moins de 18 ans de bénéficier d'un remboursement de 15 € sur leur licence sportive. (Limitée à deux licences par personne).



➤ Mobilité douce



Dans le but de favoriser la mobilité douce, la ville de Lamorlaye, par le biais de son CCAS, poursuit l'opération "Prêt de vélo électrique".

Tout Morlacuméen âgé de 18 ans minimum et travaillant dans un rayon de 10 km autour de la commune peut solliciter un prêt de vélo électrique auprès du CCAS de Lamorlaye. Alors n'hésitez pas !

Les retours sont positifs et ces prêts ont permis aux jeunes Morlacuméens de se rendre sur leur lieu de travail durant la période estivale.

Renseignements auprès de l'accueil de la mairie au 03 44 21 64 00 ou par mail à l'adresse suivante : agenda21@ville-lamorlaye.fr

➤ BAFA BASE

La ville de Lamorlaye, en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement de l'Oise, met en place des sessions BAFA Base pour les jeunes à partir de 17 ans.

Le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) est un diplôme qui permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs. Pendant 8 jours, le stagiaire est préparé aux fonctions d'animateur par le biais de modules théoriques et de mises en situation, afin d'animer des groupes d'enfants et d'adolescents.

Le stage BAFA, Formation générale Base, se déroulera au Foyer culturel, du 29 octobre au 5 novembre 2022 inclus (week-end inclus).

Pour cette session, il s'agit d'apprendre les fondamentaux théoriques et pratiques pour assurer



les fonctions d'animateur : Animer la vie quotidienne • Connaissance de l'enfant • Règlements, sécurité, responsabilités • Mettre en œuvre un projet d'animation en équipe • Débats et faits de société. Tarif : 425 € avec demi-pension. Renseignements et inscription sur le site : <https://www.ligue60.fr> ou au 03 44 48 16 81.

Pour plus d'informations : Tatiana Artison • 03 44 21 64 93 • t.artison@ville-lamorlaye.fr

➤ Nouveau plan de circulation rue J. Biondi

Du 1^{er} septembre jusqu'au 21 octobre 2022, la commune expérimente un nouveau plan de circulation au niveau de la rue Jean Biondi. L'objectif étant de sécuriser les abords de nos écoles ainsi que les écoliers. Un sens unique sera donc appliqué les jours d'école de 8h40 à 9h. Sur ce créneau, la circulation sera possible depuis l'angle de l'avenue Charles de Gaulle vers la rue de l'Église. La Mairie se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

➤ Nouveaux horaires de la Mairie

Lundi, mardi et jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h30

Mercredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30

Vendredi : de 13h15 à 17h30

Samedi : de 9h à 12h

PROGRAMME

FÊTE DU CHEVAL

Samedi 24 septembre

EXPOSITIONS - CONFÉRENCE

Du mardi 20 au dimanche 25 septembre

Exposition "Le Cheval, Art et Histoire"

Exposition de l'ALMA "Grands chevaux de Lamorlaye" et peintures de Marie Jo Dupuis Blossier.

Au château de Lamorlaye, tous les jours de 14h à 18h ou sur RDV.

Dimanche 25 septembre : Conférence "Blsetzki, chef de gare et caricaturiste cantilien"

Conférence animée par Gilles Bodin, président de la Société d'histoire et d'archéologie de Senlis. Organisée par l'ALMA.

À 16h, au château de Lamorlaye. Entrée libre. Renseignements et inscriptions : lamorlayealma@gmail.com & 06 22 05 42 36.

EMMANUEL KIEFFER, artiste sculpteur du "Bisou" (rond-point du Mont de Pô) **exposera des œuvres dans le parc du château et dans la galerie d'exposition les samedi 24 et dimanche 25 septembre.**

Originaire d'Alsace, issu d'une lignée de forgerons, Emmanuel Kieffer a choisi très jeune le métier de maréchal-ferrant par amour des chevaux. Il a pratiqué avec passion son métier pendant 25 ans, tout en commençant à créer.

Aujourd'hui, il ne ferre plus les chevaux, il les sculpte ! Sont toujours présents : le cheval, le fer, le feu, l'engagement physique et ... la passion !



FÊTE DU CHEVAL

PARC DU CHÂTEAU
LAMORLAYE

24
SEPT

10H - 20H
ANIMATIONS

20H - 23H
SPECTACLES

ENTRÉE GRATUITE

EMMANUEL KIEFFER - EXPOSITION DE SCULPTURES

EN PRÉSENCE DE L'ARTISTE

VILLAGE DES MÉTIERS
DU CHEVAL &
BROCANTE ÉQUESTRE

FOOD TRUCKS

SPECTACLES,
ACTIVITÉS &
INITIATIONS

CONCOURS DE
CHEVAL À DEUX
PATTES

ANIMATIONS
& EXPOS

www.ville-lamorlaye.fr



Le samedi 24 septembre au parc du château

ANIMATIONS

Dès le petit matin, trois visites des terrains d'entraînement de Lamorlaye-Coye seront organisées par France Galop pour les habitants, par groupe de 10 personnes. (Horaires à préciser). Le point de rendez-vous est devant la porte d'entrée du Parc du Château. Inscriptions en ligne via le site de la ville à partir du 7 septembre.

Le village des exposants accueillera le public **dès 10h**.

Différentes animations prendront place **dès le début de la matinée**.

Brocante équestre de 10h à 18h. (20 emplacements à réserver à partir du 7 septembre sur le site de la ville). L'occasion de faire du tri et de renouveler son matériel d'équitation !

Spectacle "Horsemen" sur la place du marché à **11h30**.

Restauration sur place de 10h à 23h, avec burgers, bokit antillais, boissons, glacier ambulants.

Le concours du cheval à deux pattes se déroulera de **14h à 16h** pour les enfants de 8 à 14 ans. Les inscriptions via le site de la ville à

partir du 7 septembre ou possible également le jour même, se font par équipe de deux. Un bâton à cheval pourra être prêté pour ceux qui n'en disposent pas. Remise de lots.

Démonstration de polo à 17h, par le Club de polo d'Aprémont.

SPECTACLES DE 20H À 22H

- **Spectacle de dressage et photo call** avec M. et M^{me} Fleury.
- **Spectacle "Horsemen"**.
- **Spectacle lumineux** avec AG DIOSA.

Entrée libre et gratuite pour les animations et spectacles

STÉPHANE FRANTZ
1^{er} ADJOINT TRAVAUX, VOIRIE,
BÂTIMENTS, ESPACES VERTS



Les infrastructures de la ville ont fait peau neuve pour la rentrée

↳ Le château

Emblème de notre commune, le château récemment restauré à l'extérieur, entame maintenant la rénovation de son intérieur. Les fameuses salles "jaune" et "verte" qui accueillent tout au long de l'année vos réceptions et les événements de la Ville, ont opté pour une esthétique plus moderne, s'arborant de nuances de gris et de blancs.

Cette réfection des peintures redonne ainsi un titre de noblesse à notre château.



↳ Les sportifs vont également aborder la rentrée dans des structures restaurées

GYMNASE DE LA THÈVE

L'ensemble des couloirs et des portes ainsi que les faux-plafonds des vestiaires et des douches ont bénéficié de d'un rafraîchissement de peinture.



GYMNASE DE LA MARDELLE

La toiture a été rénovée afin de parer aux problèmes de fuite. Les plaques de shingle (ou bardeau bitumé) ont été renouvelées et un renforcement de l'étanchéité a été effectué autour des points lumineux.



GYMNASE BERTINVAL

Une réfection totale des peintures de la grande salle a été opérée.



↳ Le stationnement facilité en centre-ville

Un passage entre le parking des Arcades (place du Marché) et le parking de la Mairie a été réalisé.

Ainsi, si vous ne trouvez pas de place aux Arcades, vous pouvez directement vous diriger vers le parking de la Mairie sans devoir traverser le centre-ville.

Attention ! Veuillez noter que ce passage est à sens unique et ne concerne que les véhicules légers.





VALÉRIE CARON
4^e ADJOINTE QUALITÉ DE VIE, ENVIRONNEMENT,
SANTÉ, AFFAIRES SOCIALES ET SENIORS

➤ Aux arbres, Morlacuméens !

La période estivale, ponctuée de sécheresses et de fortes chaleurs, a de nouveau illustré l'impact du réchauffement climatique à l'échelle locale. Les arbres restent nos meilleurs alliés pour affronter ces températures et les défis auxquels nous allons devoir faire face dans les prochaines années.

Dans un contexte urbain très minéral, la présence d'arbres paraît indispensable pour s'abriter. Leur port majestueux crée un **espace d'ombre appréciable** dans un environnement où chaque surface emmagasine la chaleur du soleil produisant ainsi un îlot de chaleur urbain.

Mais les arbres ont bien d'autres avantages, un peu moins visibles mais tout à fait appréciables !

Quelques services rendus par nos arbres

L'**ombre** créée par la présence du feuillage permet de **diminuer de plusieurs degrés la température ambiante**. Saviez-vous que l'écart de température entre une rue avec ou sans arbres pouvait atteindre 2°C ?

Ce n'est pas tout, **les végétaux peuvent également piéger les polluants de l'air** (par absorption ou par dépôt) améliorant ainsi la qualité de l'air.

Enfin, les **haies** plantées permettent certes une **cohérence paysagère** et une **barrière visuelle** mais elles peuvent aussi **atténuer les nuisances sonores**. La végétation crée un écran aux bruits ambiants (trafic routier par exemple) et modifie l'ambiance sonore grâce au feuillage et aux chants d'oiseaux.

La plantation de nouveaux arbres est donc tout autant essentielle que le maintien de ceux existants.

Prendre soin de nos arbres

Lors de la réalisation de travaux, il nous arrive d'oublier que, sous terre, se cache la vie.

Outre la microfaune qui s'y trouve, **n'oubliez pas que le système racinaire de l'arbre prend autant de place que ses branches !**



Il est donc important de bien réfléchir aux nouvelles implantations que l'on souhaite créer en laissant une zone tampon autour de l'arbre.

Veillez à ne pas couper de racines, ne pas faire de tranchées ou compacter le sol pour ne pas affaiblir vos arbres.

Plantation de nouveaux arbres

L'implantation d'un arbre est un **investissement à long terme**, qu'il est nécessaire d'anticiper. Pour planter un arbre, plusieurs facteurs sont à prendre en compte, notamment :

- les distances par rapport aux façades et au voisinage ;
- l'emplacement des réseaux souterrains ;
- la composition du sous-sol ;
- l'emprise future de l'arbre...

N'hésitez pas à demander conseil à des professionnels qui vous orienteront vers les essences les plus adaptées à votre cas.

➤ "Plantons le décor"

La 4^e campagne "Plantons le décor" débutera à l'automne prochain.

Vous pourrez réserver vos arbres, arbustes et végétaux de variétés fruitières et légumières dans le cadre d'une commande groupée. Ainsi, vous profiterez d'espèces locales adaptées à nos sols et et à nos conditions climatiques, à tarifs négociés.

Restez attentifs à nos communications. En attendant, si vous souhaitez bénéficier de conseils sur les arbres fruitiers, **n'hésitez pas à contacter l'équipe du PNR et à consulter notre page Youtube pour des tutos concernant la plantation et la taille des arbres.**

www.parc-oise-paysdefrance.fr

JEAN-NOËL GURDALA
5^e ADJOINT SÉCURITÉ ET TRANSPORTS



➤ Les avantages du double-sens cyclable



“Il m’a fait peur ce cycliste qui me fonce dessus à contre-sens dans une rue à sens unique ! C’est dangereux ! Un jour il y aura un accident !!!”

Ces remarques foisonnent dans la presse, sur les réseaux sociaux. Pourtant, la possibilité donnée aux cyclistes de rouler dans les sens interdits fait partie du Code de la route depuis 15 ans en France et depuis plus longtemps dans nombre de pays européens.

“Les automobilistes considèrent ces voies comme dangereuses. C’est inexact. Certes, il est inconfortable pour une personne en voiture de croiser un cycliste. Mais cela l’amène à ralentir, et, en conséquence, cela limite le risque d’accidents.” (Jean-Luc Névache, délégué interministériel à la Sécurité routière)

Les **retours d’expérience** et les **différentes études** conduites sur le sujet par le Cerema* dans les grandes métropoles mais aussi dans les petites villes montrent qu’il n’y a **pas plus d’accident impliquant les cyclistes dans les rue**

en double-sens cyclable. Il y en a même moins.



Lorsqu’un véhicule croise un cycliste en face dans une rue à sens unique, le premier réflexe est de **ralentir**.

C’est ainsi que les **deux objectifs sont atteints** :

- **faciliter la circulation des cyclistes** en leur proposant des raccourcis et,
- **apaiser les vitesses.**

Les seuls points de vigilance de la part de tous les usagers de la route sont aux carrefours et lorsque l’on souhaite **traverser une rue en tant que piéton : il faut prendre l’habitude de regarder des deux cotés.**

Personnellement, **en tant que cycliste, je préfère croiser une voiture dans la rue** (même étroite) **plutôt que d’être doublé** dans cette même rue, car dans le premier cas, l’automobiliste et moi avons une bonne perception réciproque : les regards se croisent et on se voit.

En tant qu’automobiliste (que je suis aussi parfois...), **je préfère croiser un cycliste en ville que d’avoir à le dépasser** dans une rue étroite avec tous les angles morts et la nécessaire attention à porter aux piétons.

En zone 30, il vaut mieux rester derrière le cycliste plutôt que de tenter de le dépasser et se faire dépasser par le cycliste au prochain stop.

Enfin, lorsque toutes les rues d’une commune sont en double-sens cyclable, la communication devient très simple : on peut aller partout à vélo en prenant le chemin le plus court.

Le sens unique est souvent mis en place pour permettre du stationnement automobile le long du trottoir, il n’est utile et nécessaire qu’aux voitures et n’a pas de raison de s’appliquer aux autres usagers de la route tels que les cyclistes.

D’ailleurs, si vous profitez de cette rentrée pour profiter des bienfaits des déplacements à vélo ?

Thierry Roch, président de AU5V

Le saviez-vous ?

➤ **Qui a la priorité : le piéton ou le cycliste ?** Lorsqu’il circule sur piste cyclable, le cycliste est prioritaire. Seules exceptions : lorsqu’un feu rouge, un “céder le passage” ou un marquage au sol l’enjoint à laisser la priorité ponctuellement.

➤ **A-t-on le droit de marcher sur une piste cyclable ?** Les pistes cyclables sont exclusivement réservées aux vélos et donnent la priorité aux cyclistes sur les piétons. Cependant, il est indiqué dans l’article R412-35 que les piétons peuvent emprunter une piste cyclable “lorsqu’il ne leur est pas possible d’utiliser les emplacements qui leur sont réservés ou en l’absence de ceux-ci”. Il convient donc de respecter le passage des piétons sur les pistes lorsqu’il n’y a pas de trottoirs disponibles pour eux.

L’AU5V et les associations vélo du réseau FUB vous accompagnent avec des ateliers d’aide à la réparation, des conseils sur les choix d’itinéraires à vélo et pour plein d’autres choses encore.

www.au5v.fr

*Le Cerema est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, qui accompagne l’État et les collectivités territoriales pour l’élaboration, le déploiement et l’évaluation de politiques publiques d’aménagement et de transport.



NICOLAS MOULA
MAIRE DE LAMORLAYE, 1^{ER} VICE-PRÉSIDENT DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AIRE CANTILIENNE



Le Centre Culturel devient... le Centre Culturel et Sportif

Parce que la Culture et le Sport vont de paire pour l'équilibre de chacun, la Ville de Lamorlaye est heureuse de vous informer que le Centre Culturel accueille une nouvelle section Sport en son sein qui vous proposera différents cours de Fitness dès la rentrée.

Cette section voit le jour suite à la volonté de **poursuivre les actions** de l'association **Gym V Oxygène** en voie de dissolution, afin de ne pas laisser ses adhérents sans l'offre sportive qui leur était adaptée. **L'équipe des 6 professeurs intervenant dans l'association a été embauchée** par la Municipalité.

M. Fabien Loddó, éducateur sportif de la commune, poursuit ses cours auprès des enfants.

Afin de développer cette section, **M. Jackson Françoise** a été **embauché en tant qu'agent administratif** du Centre Culturel et Sportif et **animera des cours de Fit Boxe**.

Une offre de 14 types de sport différents vous est proposée.

De 3 à 99 ans, que vous ayez envie d'entretenir votre forme, de travailler en profondeur ou de vous dépenser, vous trouverez votre bonheur.

À vos plannings !

GYM 3 POMMES (3/6 ans)	Mercredi	16h-17h	Fabien
ATHLÉ GYM (6/9 ans)	Mardi	17h-18h	Fabien
YOGA	Lundi	9h-10h	Julia
STRETCHING	Mardi	19h-20h	Agnès
	Jeudi	11h-12h	Céline
	Vendredi	9h-10h	Céline
PILATES	Mardi	9h-10h	Nadia
	Vendredi	18h30-19h30	Nadia
GYM DOUCE	Lundi	11h-12h	Céline
	Jeudi	9h-10h	Céline
BARRE	Mercredi	18h-19h	Agnès
BODY ZEN	Lundi	19h15-20h15	Agnès
RENFORCEMENT MUSCULAIRE	Lundi	10h-11h	Céline
	Lundi	18h15-19h15	Agnès
	Jeudi	10h-11h	Céline
	Samedi	9h-10h	Marie-Pierre
CARDIO	Jeudi	18h30 -19h30	Agnès
BODY SCULPT	Mardi	10h-11h	Nadia
AERODANCE	Mercredi	19h-20h	Agnès
FIT DANCE	Mardi	19h-20h	Audrey
FIT BOXE	Lundi	19h-20h	Jackson
	Mercredi	18h-19h30	Jackson

Et d'autres nouveautés pour la saison 22-23

- **Stages d'anglais professionnel** : sessions de 10h par thématique pour développer l'anglais dont vous avez besoin en entreprise.
- **Céramique** : initiez-vous au modelage ! Différents stages proposés tout au long de l'année.
- **Travail sur verre** : stages de 12h fusing, tiffany ou vitrail. Différents stages seront proposés pour fabriquer vos petites pièces.
- **Atelier de cuisine italienne** : venez préparer votre plat et le déguster ! Plusieurs soirées proposées dans l'année.
- **Cours de chant** : venez développer votre technique vocale et chanter au sein des ateliers de l'école de musique.

Tous les renseignements auprès
du Centre Culturel et Sportif
au château, du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h et de 13h30
à 17h30 (18h30 le mercredi)

03 44 21 64 95
03 44 21 64 96

centreculturel@ville-lamorlaye.fr

Centre culturel et sportif de Lamorlaye

@villedelamorlaye

Retrouvez-nous au Forum des Associations le samedi 10 septembre !

ROBERT TSCHANHENZ
CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ
AUX RELATIONS COMMERÇANTES



De nouveaux commerçants et professionnels de la santé à votre service

Confinements successifs, mesures sanitaires, jauges... les deux années passées ont directement impacté les activités commerciales.

La pandémie a vidé nombre de magasins dans un premier temps, et participé par ailleurs à développer de nouvelles habitudes de consommation chez les Français, qui, plus qu'avant, plébiscitent la vente en ligne. Simple coup d'accélérateur donné à des tendances déjà à

l'œuvre ? Certes. Mais ce phénomène provoque également un **regain d'intérêt pour les artisans de proximité** qui connaissent un réel dynamisme économique.

Les Français restent en effet profondément attachés à leurs centres-villes. Ambiance, diversité commerciale... **le succès du centre-ville ne se dément pas, il favorise les relations, les échanges et le lien social.** C'est pour-

quoi la redynamisation du centre-ville avec l'implantation de nouveaux commerces et professionnels de la santé a toujours été un enjeu majeur pour la municipalité afin d'améliorer les conditions de vie des Morlacuméens, de contribuer à l'attractivité de la commune et à son rayonnement sur le territoire.

Nous avons grand plaisir à **souhaiter la bienvenue aux derniers commerces implantés sur notre ville.**

➤ Les Grillades de la Seigneurie

Nous sommes ravis de vous accueillir depuis cet été dans notre nouveau restaurant "**Les Grillades de la Seigneurie**". (anciennement *Pizzanomie*).

Venez déguster nos **grillades** ainsi que notre **formule midi**, accompagnées de nos **buffets froids et chauds à volonté**.

Tous les plats, des entrées aux desserts (hormis les glaces), sont **faits maison**, préparés le matin pour le midi et le soir.

Certaines entrées et toutes nos grillades sont **cuites au charbon de bois**.

Nous proposons également la **vente à emporter**.

À bientôt et au plaisir de vous recevoir !



Nous sommes ouverts de 11h45 à 14h30 et de 19h à 23h.

Fermé le dimanche et le lundi midi.

32, rue de la Seigneurie, Lamorlaye

Contact : 06 87 93 74 37

Facebook : grilladesdelaseigneurie

➤ Onglerie "Les Mille et une Mains"



Les "Mille et une mains" est une référence à Lamorlaye. Notre salon de manucure a tout pour sublimer votre beauté et vous aider à vous sentir bien au quotidien.

Offrez-vous l'un de nos services de soins des ongles sur rendez-vous.

22 bis route de la Seigneurie, Lamorlaye
Contact : 06 48 16 33 08

Internet : www.lesmilleetunemains.fr

Instagram : [les_mille_et_une_mains](https://www.instagram.com/les_mille_et_une_mains)

Tiktok : [les.mille.et.une.mains](https://www.tiktok.com/@les.mille.et.une.mains)



➤ Épicerie Les Engagés



Une nouvelle épicerie de produits locaux et bio, "Les Engagés", s'est ouverte à Lamorlaye en juin dernier.

Nous proposons des produits locaux de l'Oise, la Somme et de l'Île-de-France. Notre objectif est de promouvoir le travail de nos producteurs et artisans locaux qui œuvrent pour une consommation plus responsable, engagée et respectueuse de l'environnement.

Nos engagements : rencontrer chacun des producteurs et tester leurs produits, et valoriser les circuits courts au juste prix pour les producteurs.

Notre devise :
le meilleur et rien d'autre !

Que faisons-nous de nos produits qui s'abîment ? Quand on travaille des

produits ultra frais comme les fruits et légumes, on est face à la gestion des pertes qui peuvent être fréquentes et importantes. Chez Les Engagés, nous luttons contre le gaspillage et nous ne jetons quasiment rien.

Comment faisons-nous ?

En tout premier, nous faisons des paniers anti-gaspi à 5 € toutes les semaines avec nos produits qui commencent à s'abîmer ou des produits qui ont une date limite de consommation très proche.

Nous avons également des professionnels qui nous rachètent certains produits pour faire de la transformation et pour qui, acheter des tomates bien mûres n'est pas gênant pour faire de la sauce tomate par exemple (c'est même meilleur !).

Alors, n'hésitez plus, rendez-nous visite et goûtez nos produits !

Horaires : du mardi au vendredi : 9h-13h et 15h-19h

Samedi : 8h30-13h et 15h-19h

Dimanche : 9h-13h

31, rue du Général Leclerc, Lamorlaye

Contact : 03 44 21 23 86

Facebook : [lesengagesepicerielocale](#)

Instagram : [lesengages_epicerielocale](#)

➤ Auto-école MyConduite



Bienvenue chez MyConduite, l'Auto-école premium à Lamorlaye.

En route vers ta réussite !

Caroline et Morgan t'accompagnent pas à pas pendant toute la durée de ta formation, en toute sérénité, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Rejoins-nous !

Formation au Permis B traditionnel ou en conduite accompagnée/supervisée. Morgan sera ton enseignant, il t'accompagnera dans ton



apprentissage théorique et pratique tout au long de ton parcours. Et OSCAR 2, simulateur de conduite dernière génération sera l'accélérateur de ton apprentissage de la conduite.

Tous les tarifs et informations sur notre site internet www.myconduite.fr

1 Ter, rue du Comte Komar, Lamorlaye

Contact : 03 44 69 35 06

• contact@myconduite.fr

Facebook et Instagram :

[@MyConduite_Lamorlaye](#)

➤ Pizzeria Capo Plaza

Forts du succès de Grazienonna à Gouvieux, nous sommes heureux de nous annoncer l'ouverture de Capo Plaza dans le centre-ville de Lamorlaye.

Le principe est le même : pizzas classiques et pizzas "hautes coutures" avec des produits originaux tels que crèmes de truffe, de petit pois, d'asperge, d'artichaut, pesto de pistache, nduja... Sans oublier les plats de spécialités italiennes.

Produits de qualité, importés directement d'Italie.

Vente à emporter, livraison le soir.
(Aucun repas pris sur place).

Du mardi au samedi : de 12h à 14h et de 19h à 22h.

45, rue Michel Bléré, Lamorlaye

• 03 44 60 83 18

• www.grazienonna.fr



➤ Deux nouvelles psychomotriciennes

Sandrine Brun et Merryl Coudray, psychomotriciennes diplômées d'État, vous annoncent leur installation au Pôle de santé municipal à Lamorlaye au **30 rue Jean Biondi**.

• **Sandrine Brun :** 06 07 10 26 66

Consultations le lundi et mardi

• **Merryl Coudray :** 06 14 17 57 61

Consultations le mercredi et le vendredi

Le cabinet est ouvert de 8h30 à 18h30.

Bilan psychomoteur, graphomoteur et sensoriel, prise en charge bébés, enfants, adultes, personnes âgées, rééducation psychomotrice et neuromotrice.

Le déroulement d'une enquête publique

Nous vous informons ponctuellement des enquêtes publiques diligentées par la municipalité mais peut-être ne savez-vous pas exactement ce qu'est une enquête publique ? Pourquoi une enquête publique ? Comment se déroule-t-elle ? Que se passe-t'il après la remise de l'avis du commissaire enquêteur ? Vous trouverez ci-dessous de quoi vous éclairer.

■ PRINCIPE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'**enquête publique** est un outil de consultation des citoyens, qui participe à consolider la démocratie. **Lorsqu'une collectivité a un projet susceptible d'avoir des conséquences sur la propriété privée, la population et son environnement, tout citoyen doit pouvoir en prendre connaissance et donner son avis** : l'enquête publique le permet.

Elle est d'ailleurs la **seule procédure de participation qui permette au public de s'informer sur le projet et de formuler des observations auprès d'un tiers indépendant : le commissaire enquêteur**. Elle se distingue donc de la "concertation".

L'enquête publique émane soit de l'État, soit d'une collectivité territoriale, soit d'une société publique ou d'une entreprise privée.

Elle consiste à recueillir les avis, les remarques, les observations orales ou écrites, favorables ou non au projet, les suggestions ou les contre-propositions, car **la décision de réaliser le projet intervient après l'enquête publique**. Toute personne ayant eu connaissance de l'enquête publique, sans restrictions, est invitée à participer à l'enquête.

L'enquête publique est une procédure réglementée. Pour être en conformité avec la loi, cette dernière se doit de respecter un certain nombre d'étapes.

■ SON DÉROULEMENT

✓ **Ouverture de l'enquête publique** : l'ouverture de l'enquête publique fait l'objet d'un **arrêté**, émis en général par le préfet ou par le maire.

Son organisation commence, pour l'autorité compétente, par la **rédaction d'un dossier** qui sera consultable par le public et le commissaire enquêteur.

Ce dossier devra contenir l'**ensemble des éléments** (présentation du projet, raisons d'être de celui-ci...) et des documents (plans, photographies...), **nécessaires à la bonne compréhension du projet à venir**.

✓ **Choix du commissaire enquêteur** : le **commissaire enquêteur est choisi dans une liste**, regroupant de potentiels commissaires enquêteurs, en tenant compte de ses compétences et de ses capacités individuelles. **Il est ensuite nommé par le président du Tribunal administratif**. Le porteur de projet, prend en charge le coût de l'enquête publique, ainsi que la rémunération du commissaire enquêteur.

DEVENIR COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Le **commissaire enquêteur est un collaborateur ponctuel du service public** chargé de conduire une enquête publique. S'agissant d'un exercice occasionnel et non d'un métier, il peut exercer toute activité par ailleurs (il peut également être à la retraite ou en recherche d'emploi).

Le commissaire enquêteur doit manifester un **sens de l'intérêt général, un intérêt**

pour les préoccupations d'environnement, et doit témoigner de sa capacité d'accomplir la mission avec **objectivité, impartialité et diligence**. (Article R123-41 du Code de l'environnement)

Pour être désigné comme commissaire enquêteur et conduire des enquêtes publiques, le postulant doit faire **acte de candidature auprès de la préfecture** du département de sa résidence

principale (ou de sa résidence administrative, s'il s'agit d'un fonctionnaire ou d'un agent public en activité).

Les commissaires enquêteurs et les membres des commissions d'enquête ont droit à une **indemnité**, à la charge du maître d'ouvrage, qui comprend des **vacations** et le **remboursement des frais** qu'ils engagent pour l'accomplissement de leur mission.



NICOLAS MOULA

MAIRE DE LAMORLAYE, 1^{er} VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AIRE CANTILIENNE

✓ **Diffusion de l'information** : le public est informé réglementairement par **annonces légales** dans les journaux et par des **affiches** dans la ou les communes concernées. Tout autre mode d'information est souhaitable (bulletin municipal, site internet, réseaux sociaux, panneaux lumineux...).

✓ **La participation du public** : différents moyens et outils permettent aux citoyens de contribuer. Ils peuvent par exemple **annoter le registre prévu** à cet effet, soit en se rendant directement sur place (généralement en mairie ou en préfecture, même en l'absence du commissaire enquêteur), soit en ligne si un registre dématérialisé a été mis en place. Pour la version papier, comme pour la version numérique, **tout le monde peut avoir accès aux commentaires** inscrits dans le registre d'enquête.

✓ **Rôle du commissaire enquêteur** : tout au long de la durée de l'enquête, **le commissaire enquêteur supervise**

et anime l'enquête. Pour ce faire, il organise des **permanences** pour rencontrer et échanger avec le public, recueille leurs remarques, observations et contre-propositions, et s'assure de la bonne information du public sur la tenue de l'enquête.

Au cours de celle-ci, le commissaire enquêteur est libre d'aller à la rencontre des différents acteurs du projet, sans attendre qu'ils viennent à lui, afin d'obtenir leurs retours sur le projet.

✓ **Clôture de l'enquête publique** : une fois la date de l'enquête publique dépassée, le commissaire enquêteur **clôture le registre d'enquête**. Cette étape marque alors la fin de la contribution du public. Le commissaire enquêteur dispose ensuite (à compter de la date de clôture du registre) de 30 jours pour rédiger et remettre son **rapport d'enquête**.

Le commissaire enquêteur veille à ce qu'il contienne plusieurs éléments

essentiels, pour que la restitution de l'enquête publique soit complète.

Doivent y figurer une **synthèse de l'ensemble des contributions du public**, mais également une **présentation des différents événements** qui ont jalonné l'enquête, ainsi que **l'avis personnel du commissaire enquêteur** sur le projet, en argumentant les raisons de son approbation, de ses réserves ou de son opposition au projet.

Si le public a formulé des contre-propositions, le commissaire enquêteur en fait part dans son rapport et présente les réponses que le porteur de projet a apporté.

Le rapport sera ensuite rendu public et consultable par tous, pendant une année après la fin de l'enquête.

Une fois remis à l'**autorité compétente** et au porteur de projet, il **constituera une aide à la décision permettant d'établir si le projet pourra aboutir ou s'il sera avorté**.

DERNIÈRE ENQUÊTE PUBLIQUE À LAMORLAYE : "Reprise de voiries privées dans le domaine public communal"

Cette enquête publique concernait le transfert d'office sans indemnités de 18 voies privées dans le domaine public communal de Lamorlaye. Il s'agit de voies desservant principalement des habitations mais également une zone d'activités (Route de la Seigneurie). Actuellement ouvertes à la circulation publique, elles demeurent à ce jour des propriétés privées. Cependant, les dispositions du Code de la route ainsi que le pouvoir de police générale du Maire s'appliquent sur ces voies puisqu'elles sont ouvertes à la circulation publique.

En conséquence, afin de régulariser cette situation matérielle et de conférer à ces voies privées le statut juridique conforme à leur usage, une procédure de "transfert d'office" a été envisagée par délibération n°6 lors du Conseil municipal du 27 janvier 2022. Patrice Laine a été désigné

par Monsieur le Maire en qualité de commissaire enquêteur. Le dossier d'enquête publique a été réalisé par le bureau d'études Envireau Conseils. L'enquête publique s'est déroulée du mercredi 1^{er} juin au jeudi 30 juin 2022.

Ce qu'il faut savoir dans le cas d'un transfert de voies privées dans le domaine public communal.

Céder une voie privée présente **deux avantages principaux**, d'ordre financier et juridique. En effet, une fois que le bien a été intégré dans le domaine communal :

➔ **vous n'êtes plus tenu d'assurer l'entretien global** (propreté, assainissement, éclairage public, espaces verts, déneigement...), c'est la Ville qui en prend la charge. La commune peut d'ailleurs imposer aux propriétaires de voies privées de faire des travaux d'entretien pour des raisons de sécurité ;

➔ **vous êtes dégagé de toute responsabilité en cas d'accident**. De ce fait, vous n'avez plus besoin de vous acquitter des frais d'assurance, la Ville les prend à sa charge.

De plus, la commune n'est pas habilitée à dépenser des fonds publics pour entretenir des voies privées. Certaines voies qui font l'objet de la rétrocession constituent par ailleurs des axes de déplacement importants à l'échelle communale. Le transfert permet donc à la ville de maintenir public ces axes de circulation et d'entretenir ces voies.

Le résultat de l'enquête publique sera délibéré lors du prochain Conseil municipal le 21 septembre 2022.

Nous vous invitons à participer à la prochaine enquête publique sur la révision du PLU au mois de novembre 2022.

SERVICE CIVIQUE



Le CCAS propose une **mission de service civique** pour accompagner la dynamique de la Résidence autonomie La Tenure.

- **24h par semaine**, pour une durée de **6 mois** à partir de novembre 2022.
- **600€ net par mois** (indemnisation financée par l'État et le CCAS de Lamorlaye), **non imposable**.

Le service civique est compatible avec le statut d'étudiant et de salarié (sous conditions).

Candidature à envoyer par mail **avant le 7 octobre 2022** à l'adresse suivante : ccas@ville-lamorlaye.fr
Contact mairie : **03 44 21 64 00**.

REPAS DE FIN D'ANNÉE

Inscription obligatoire jusqu'au **30 octobre**

Le CCAS invite les seniors de plus de 65 ans à **célébrer les fêtes de fin d'année** autour d'un repas festif.

Rendez-vous le vendredi 16 décembre à 11h30 au Foyer culturel.

Inscription auprès de la mairie.

Participation : **10 € par personne**

NOUVEAU !

PLANNING D'ACTIVITÉS SENIORS

Afin de centraliser les animations et activités à destination des seniors proposées sur la commune de Lamorlaye, le **CCAS a initié un partenariat avec la Bibliothèque, le Centre Culturel et Sportif, la résidence la Tenure et le Centre Social Rural de Lamorlaye.**

Aussi, à compter du mois de septembre 2022, un planning d'activités seniors sera réalisé chaque mois. Il centralisera l'ensemble des animations et activités proposés aux seniors de plus de 65 ans. Ce planning sera disponible à l'accueil de la mairie, à la bibliothèque, au Centre Culturel et Sportif au Centre Social Rural et à la résidence La Tenure. Le CCAS remercie les partenaires pour cette mutualisation qui favorise la communication, l'accès à l'information et le lien social.

2^e SALON DES SENIORS

Judi 6 octobre au Foyer culturel

Pendant la Semaine bleue (Semaine nationale des personnes retraités et personnes âgées), qui aura lieu du 3 au 9 octobre 2022, le CCAS organise le

2^e Salon des Seniors le jeudi 6 octobre de 13h à 18h.

Plus de 20 exposants seront présents pour vous présenter leurs activités et leurs actions en faveur des personnes âgées.

La thématique de cette année : l'amélioration du cadre de vie des seniors, maintien à domicile et prévention.



COLIS DE NOËL

Inscription obligatoire jusqu'au **30 octobre**

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le CCAS offrira un **colis de Noël** aux **Morlacuméens de 65 ans et plus**, ou un **bon d'achat** valable dans certains commerces de la ville. Ce présent sera offert aux seniors sous conditions de ressources.

Vous pouvez en bénéficier si votre quotient familial est compris entre 0 et 2 000 €.

$$\text{Quotient familial} = \frac{\text{Revenus annuels du foyer}}{12 \times \text{nombre de parts fiscales}}$$

Inscription auprès de l'accueil de la mairie avant le 30 octobre muni de l'ensemble des feuillets de votre dernier avis d'imposition.

Pour des raisons de délai de commande, aucune inscription après la date limite ne pourra être prise en compte.

RÉTROSPECTIVES

Sortie en famille à Paris

Le samedi 23 juillet, le CCAS de Lamorlaye a organisé une sortie en famille à Paris.

Au programme : **visite du Musée des Arts forains et croisière en bateau mouche.**

Petits et grands ont apprécié cette journée conviviale, remplie de rires, de joie et de bonne humeur !

Comme un goût de retour en enfance pour les plus grands qui ont joué et se sont amusés tout autant que les plus petits dans les manèges !!!



Plan Canicule

Comme chaque année, le CCAS a mis en place le plan canicule de juin à septembre, en partenariat avec la police municipale, les agents ASVP, l'ADMR, Créneau emploi et le service de convivialité du Centre Social Rural.

Les personnes souhaitant s'inscrire sur le registre des personnes vulnérables de la commune en avaient la possibilité en complétant une fiche de recensement mise à disposition à l'accueil de la mairie, sur le site Internet de la ville ou directement auprès d'une des associations partenaires.

Les services municipaux et les associations partenaires ont régulièrement pris contact avec les personnes recensées sur le registre pendant les épisodes caniculaires de cet été.

La municipalité et son CCAS remercient l'ensemble des agents de la ville, la police municipale, les agents ASVP et les associations pour leur implication maximale au service des habitants.

Service Solidarité en Établissement

Cette année, **18 jeunes Morlacuméens** ont participé à l'opération Service solidarité en établissement médico-social.

Nous les remercions vivement pour leur investissement auprès de nos aînés.

Nous remercions également les établissements partenaires : le service convivialité du Centre Social Rural et la maison de retraite la Grange des Prés et l'ensemble de leur personnel, pour leur participation, leur accueil et leur professionnalisme dans la transmission de la valeur travail et solidarité dont ils ont fait preuve auprès des jeunes.

ALEXANDRE GOUJARD
3^e ADJOINT PETITE ENFANCE,
CENTRE SOCIAL ET SPORTS



➤ Sud Oise Handball Club

Sud Oise Handball Club est le club de handball de Gouvieux et Lamorlaye. Club formateur labélisé OR par la FFHB, nous accueillons les enfants dès l'âge de 4 ans, nés en 2018 en section babyhand.

Les équipes jeunes évoluent sur le département de l'Oise. **L'équipe -18 ans masculine** évolue au niveau régional Hauts-de-France et rencontre des adversaires du Nord et du Pas-de-Calais. Tandis que pour les **adultes, l'équipe fanion** évolue en excellence régionale (Hauts-de-France), et **l'équipe de réserve** en excellence départementale. Et nous proposons enfin une **section loisir mixte**.

Les entraînements ont débuté mi-août pour les équipes Région, et pour tous après le Forum des associations de Gouvieux et Lamorlaye.

➔ **L'accès aux entraînements est libre en septembre, afin de découvrir la pratique et le club.** Venez nous rencontrer sur les journées des associations des communes de Gouvieux, Lamorlaye, Coye-la-Forêt et Chantilly.

Contact : 5760061@ffhandball.net.

Toutes les informations sur le site web du club : <https://suoisehandballclub.clubeo.com/>



➤ Tennis Club de Lamorlaye

À partir du 6 septembre les **inscriptions pour les jeunes et les adultes débuteront au club** aux jours et horaires indiqués dans le guide des Associations. Par ailleurs, nous assurerons une **permanence** :

➔ **le samedi 10 septembre**, toute la journée au Club de Tennis jusqu'à 18h, ainsi que l'après-midi au Forum des Associations ;

➔ **le dimanche 11 septembre** de 9h30 à 12h30 au Club.

Vous serez accueillis par notre nouvelle équipe d'enseignants au complet, tennis et badminton.

Renseignements :
03 44 21 58 01 ou par mail : tennis@club-lamorlaye.fr



➤ Savate Boxing

Le dernier cours de la saison 2021-2022 a eu lieu le 4 juillet dernier en plein air avec des ateliers cardio afin de garder la forme pour l'été.

Après ces deux dernières années très perturbées, **belle reprise et plus de 52 % de féminines inscrites : 65 adhérents, 100 % de réussite au passage des grades**, une belle participation aux découvertes de Canne/Boxe, Savate bâton défense.

Nous vous donnons rendez-vous au Forum des associations du 10 septembre 2022 au gymnase de la Thève à Lamorlaye.



➤ Pétanque Club Lys-Lamorlaye

Le club de pétanque de Lamorlaye est fier de ses deux nouvelles recrues, car nous représenterons l'Oise et les Hauts-de-France aux Championnats de France avec :

➔ **Vanessa Nourtier**, qualifiée pour le Championnat de France tête à tête qui se déroulera à Bergerac (24) les 27 et 28 août.

➔ **Tyson Horne**, qualifié pour le Championnat de France tête à tête qui s'est déroulé à Lavelanet (09) les 23 et 24 juillet.

Félicitations !





YASMINE CHANI
6^e ADJOINTE CULTURE, PATRIMOINE,
ASSOCIATIONS, ÉVÉNEMENTIELS

➤ CRÉART

Venez partager cette envie de créer, de dessiner, de peindre, de modeler...

L'association CREART, ce sont des ateliers créatifs pour les enfants qui partagent et enrichissent leur sensibilité artistique.

Voici quelques exemples d'ateliers en image dans lesquels les enfants ont libéré leur imagination : un atelier Oiseau découpage et peinture acrylique, un atelier Mobil en argile, un atelier Argile création de coupelles avec fleurs séchées...

Alors n'hésitez pas si vous souhaitez nous rejoindre.

"La créativité est contagieuse, faites-la tourner !" Albert Einstein

- Ateliers créatifs pour les enfants de 5 ans à 12 ans.
- Cours personnalisés en petits groupes.
- Le mercredi et samedi au Foyer culturel à Lamorlaye.

Contact : 06 14 09 16 28

Email : kamvirginie@gmail.com



➤ Association Lamorlaye Mémoire et Accueil – ALMA



Du 12 au 25 septembre Exposition "Lamorlaye d'hier à aujourd'hui"

L'ALMA propose, dans le cadre des Journées du Patrimoine, l'exposition "Lamorlaye d'hier à aujourd'hui" sur les grilles du château de Lamorlaye.

Dimanche 16 octobre Conférence "Approche du personnage Eugène Viollet-le-Duc (1814-1879), architecte et restaurateur du patrimoine"

Conférence animée par Pascale Touret, historienne de l'art. À 16h30 au Foyer culturel. Entrée libre. Renseignements et inscriptions : lamorlayealma@gmail.com • 06 22 05 42 36.



Du 20 au 25 septembre Exposition "Le Cheval, Art et Histoire »"

Exposition de l'ALMA "Grands chevaux de Lamorlaye" et peintures de Marie Jo Dupuis Blossier, dans le cadre de la Fête du Cheval.

Au château de Lamorlaye, tous les jours de 14h à 18h ou sur rendez-vous.

Jeudi 27 octobre Visite guidée de la Basilique Cathédrale de Saint-Denis, d'hier à demain

Durée de la visite : 2h. rdv covoiturage, devant le Foyer culturel, rue de la Tenure à 13h40 ou rdv sur place à 14h50. Participation par personne : 20 €. Nombre limité de places. Inscription obligatoire : lamorlayealma@gmail.com • 06 22 05 42 36.

La restauration de la basilique de St-Denis durant pratiquement tout le XIX^e siècle (1813-1879) a été à partir de 1846 l'œuvre de Viollet-le-Duc qui en même temps, de 1844 à 1864, a été responsable de la restauration de Notre-Dame de Paris. L'ALMA qui, depuis 2019, a eu en projet la visite - enfin programmée le 27 octobre 2022 - de la basilique cathédrale de St-Denis propose en amont le 16 octobre, une conférence qui éclairera le personnage controversé mais incontournable d'Eugène Viollet-le-Duc : un personnage qui a modelé notre patrimoine au XIX^e siècle de Vézelay à Paris, de Saint-Denis à Amiens et bien sûr, tout proche à Pierrefonds...



Dimanche 25 septembre Conférence "Bisetzky, chef de gare et caricaturiste cantilien"

Conférence dans le cadre de la Fête du Cheval animée par Gilles Bodin, président de la Société d'histoire et d'archéologie de Senlis.

À 16h, au château de Lamorlaye.

Entrée libre. Renseignements et inscriptions : lamorlayealma@gmail.com • 06 22 05 42 36.

↳ Studio 32

Cours de cinéma pour adultes

Le Studio 32 propose son **nouveau cours de cinéma pour adultes**. Le jeu face à la caméra, l'intensité et l'intimité du jeu face caméra. Être vrai et naturel dans son jeu, être dans le lâcher prise. On vit le moment présent... on se laisse surprendre. Les émotions viennent plus facilement.

Les jeudis de 20h à 22h.

Yoga du rire



Ateliers yoga du rire pour adultes : vous avez remarqué comme on se sent bien après avoir ri ? Le Yoga du Rire ou Hasha Yoga est né en Inde sous l'impulsion de Madan Kataria, un médecin généraliste qui s'est

aperçu que l'humeur de ses patients influait nettement sur leur capacité à guérir. Ainsi, les "patients joyeux" surmontaient plus facilement leur maladie que ceux au tempérament plus triste. Fort de ce constat, il a développé cette approche de thérapie, entre rire et respiration yogique, qui a aujourd'hui conquis les 5 continents et continue de faire des émules.

Venez faire le plein de bonne humeur les mardis de 10h à 11h ou de 19h30 à 20h30.

C'est aussi un bon moment pour **renforcer le lien dans le rire pour les parents/enfants (6/10 ans) le samedi de 13h30 à 14h30.**

Relaxation ludique (6/10 ans)

Nous proposons également la relaxation ludique pour les enfants (6/10 ans). En relaxation, l'enfant peut vivre toutes sortes d'expériences, libéré de la peur et de l'angoisse, il apprend à repérer les forces qui sont en lui, il devient plus autonome.

Les mardis de 18h à 19h.

↳ Ciné-club de Lamorlaye

Lundi 12 septembre au Foyer culturel, à 16h30 "Le Ciel est à vous"

Film français de 105 mn, réalisé par Jean Grémillon en 1943. Avec Madeleine Renaud, Charles Vanel, Jean Debucourt, Raymonde Vernay, Léonce Corne, Paul Demange.



Le film s'inspire du record aéronautique établi en 1938 par Andrée Dupeyron, femme d'un garagiste de Mont-de-Marsan surnommée "la mère de famille volante". Elle a rejoint en ligne droite et sans escale Oran (Algérie) à Tel El Aham (Irak), soit une distance de 4 360 km.

Adhérents : gratuit • Non adhérents : 6 €/personne

↳ Bibliothèque

La bibliothèque vous propose :

LES BÉBÉS Lecteurs

Le samedi 17 septembre
9h30

Pour les 18 mois / 3 ans

sur inscription, places limitées au 1 rue de la Tenure, tel.: 03 44 21 64 15

La bibliothèque vous propose :

APÉRO POLAR
spécial **FEMMES TUEES**

Sacha Erbel Cécile Pellault

VENDREDI
23 SEPTEMBRE
19H00

POLICE LINE **POLICE LI**

CONFÉRENCE
suivie d'une séance de dédicaces

sur inscription à la bibliothèque au 1 rue de la Tenure, 03 44 21 64 15

La bibliothèque vous propose :

Ateliers de réflexologie

Samedi 24 septembre
10h-12h

animé par Nathalie Maric
Praticienne en réflexologie

sur inscription à la bibliothèque au 1 rue de la Tenure, 03 44 21 64 15

La bibliothèque vous propose :

Une séance de Lecture Créative

Fabrique tes embouts de crayon

Pour les 5/10 ans
Le Mercredi 28 Septembre
à 15h00

Amène tes crayons à décorer

Sur inscription. Places limitées
Bibliothèque municipale 1, rue de la Tenure
03.44.21.64.15

La bibliothèque et le CCAS vous proposent :

Venez réaliser une **FRESQUE PARTICIPATIVE :**
"La plus grosse bêtise de mes 10 ans"

MARDI 4 OCTOBRE
14h-18h
RÉSIDENTIELLE DE LA TENURE

sur inscription à la bibliothèque au 1 rue de la Tenure, 03 44 21 64 15

Samedi 8 octobre
(pour les 3/7 ans)

La Bibliothèque et le Centre Culturel et sportif vous proposent

"Story time"

À la bibliothèque,
à 10h30

Inscription aux animations

Bibliothèque,
1 rue de la Tenure
03 44 21 64 15

- Mardi, mercredi et vendredi : 10h-12h et 15h-18h
- Samedi : 10-12h et 15h-17h

➤ École de Musique de Lamorlaye – EML

EML, pour une formation musicale de qualité, instrumentale et chorale avec des professeurs diplômés et expérimentés, poursuit son engagement depuis 50 ans dans une ambiance conviviale.



Rappel des disciplines enseignées : Violon, Piano classique et jazz, Flûte traversière et Flûte à bec, Guitare classique et jazz, Guitare électrique et basse, Trompette, Saxophone, Batterie, Percussion, Chant classique et Variétés...

Rappelons que la Chorale Enfant et la participation des juniors à l'Orchestre

adultes sont gratuits après inscription et que nous accueillons les petits en Éveil musical à partir de 4 ans avec Corinne Royer.

Une journée "portes ouvertes" avec pré-inscriptions se tiendra le **samedi 10 septembre au château** (Pavillon de gardien) de 9h30 à 12h, et l'après-midi, nous serons présents au **Forum des Associations de 14h à 18h** au Gymnase de la Thève.

Informations : info@eml-musique.com
06 07 82 44 99 • www.eml-musique.com

Beethoven et Mozart prochainement à Lamorlaye ! Samedi 15 octobre à 20h30 au Foyer culturel

Fidèle à sa tradition des Grands Classiques et pour célébrer les 50 ans d'existence de l'École de Musique de Lamorlaye, EML vous propose un grand **Concert symphonique** autour de Ludwig van Beethoven et Wolfgang Amadeus Mozart, tout particulièrement interprété par l'**Orchestre "Da Capo", orchestre symphonique de Paris** avec ses 40 musiciens et des solistes de renommée internationale.

Nul doute qu'ils sauront vous faire vibrer avec, notamment, la Symphonie concertante, pour flûte, hautbois, basson et cor de Mozart ainsi que la 1^{re} Symphonie de Beethoven...

Un Concert unique à Lamorlaye à ne pas manquer !

Réservation et information :

06 07 82 44 99

Tarif : 15 € / Moins de 15 ans : 10 €



Billetterie : samedi 8 octobre 9h30-12h au Foyer culturel ou sur place le 15 oct.

Théodore Dantoing



M. Théodore Dantoing a fêté ses 100 ans au mois de juin dernier entouré de sa famille.

La musique l'a accompagné tout au long de sa vie. À la fin de la guerre, il fut chef d'orchestre à Bruxelles. Puis il passa 9 ans au Congo. En 1957, il rejoint l'orchestre du dancing de l'Olympia.

Théo, comme l'appelaient ses amis, a rejoint l'École de Musique en septembre 1981. À cette époque, l'école s'appelait

"Jeunesse et Musique", et il en est parti en 1998.

Il a commencé par prendre le poste de Formation Musicale (solfège), puis étant trompettiste et violoniste de métier, il a également enseigné ces deux instruments à l'EML. Il a monté un orchestre d'élèves qui a eu du succès au sein de l'école. Dans le cadre du jumelage avec l'Irlande, Théo a emmené l'orchestre à Ballynahinch dans la joie et la bonne humeur pour le plaisir de tous !

Il vit paisiblement à Lamorlaye avec sa femme Edith et ses chiens.

➤ Club de Danse de Lamorlaye - CDL

Apprenez à danser sans complexe !

Vous êtes motivé.e.s mais vous ne savez pas par où commencer pour vous mettre à la danse ?

Dès lundi 12 septembre, venez essayer gratuitement le ou les cours de votre choix, avec nos danseuses et danseurs. Vous serez accueilli.e.s par nos sympathiques animatrices et animateurs qui sauront vous accompagner avec enthousiasme tout au long de la saison 2022/2023, des premiers pas jusqu'à des chorégraphies plus complexes.

Danses de salon, Country-Line Dance, Danse orientale, Samba brésilienne.

Du cours débutant à la compétition, du cours de loisir entre ami.e.s au cours de technique, vous trouverez sûrement l'enseignement qui vous convient !

Ces cours sont aussi des **moments conviviaux et de complicité** autour de musiques très variées et toujours entraînantes.

Vous pourrez aussi participer aux **entraînements hebdomadaires**, aux **stages** les dimanches après-midi, aux **séjours-vacances**, sans oublier les nombreux **bals** ou **soirées dansantes** dans la région !

Danser est une activité très complète : bouger en suivant un rythme et une musique déclenche toutes sortes d'inspirations qui peuvent s'appliquer à d'autres domaines de la vie ! **Avoir un projet et se lancer dans une nouvelle activité, c'est formidable !**

Contacts : • Forum de Lamorlaye, le samedi 10 septembre de 14h à 18h

- Site internet : www.clubdedanse.delamorlaye.com
- cdl.salon.danseenligne@gmail.com
- Secrétariat : 06 25 04 11 62
- Danses de Salon, danse orientale et samba brésilienne : 06 84 79 27 08
- Country-Line Dance : 06 77 71 40 55



➤ Comité des Fêtes

Venez participer à nos événements !

Jeudi 22 septembre : Cabaret Double Fond • Soirée Spectacle de Magie + repas. (Paris 4^e).

Tarif : 117 €.

Jeudi 6 octobre : Visite guidée du Musée de la Nacre et de la Tableterie (Méru) • Repas gastro • Visite guidée au Musée Mudo (Beauvais).

Tarif : 62 €.

Samedi 22 octobre : Théâtre des Variétés “Je préfère qu’on reste ensemble” avec Michèle Bernier & Olivier Sitruk • **Dîner aux Noces de Jeannette.**

Tarif : 97 €.

Samedi 3 décembre : Dîner dansant & repas. Au Foyer culturel. Tarif : 35 €.

Toutes nos sorties se font par car, départ & arrivée rue de la Tenure.



➤ Les Jeudis de la Tenure (ex Lundis de la Tenure)

À partir de septembre, “Les Lundis de la Tenure”, créés en mars 2019, deviennent “**Les Jeudis de la Tenure**” : ce changement permettra de commencer plus tôt, à **15h** au lieu de 16h30 et de disposer ainsi de plus de temps pour les spectacles ou les conférences et pour bavarder après !

Le jeudi 1^{er} septembre 2022, nous avons évoqué **Marie Marvingt**, une femme remarquable à plus d’un titre dont le nom est depuis la rentrée 2021 celui du groupe scolaire de l’avenue du Maréchal Joffre.

C’est pour cette raison que nous **repré-**
ndrons cette présentation le lundi 11 sep-
tembre au Foyer culturel pour les élèves
de CM1 et CM2 de cette école.

TRIBUNES D’EXPRESSION LIBRE

LAMORLAYE C’EST VOUS

LAMORLAYE, ELDORADO DES PROMOTEURS.

Nombreux lamorlayéens sont perplexes quant au devenir de LAMORLAYE. Tous ont pu comprendre que notre ville évolue à vitesse grand V, peut-être allez-vous penser que nous nous répétons mais, tout de même, des promotions immobilières multiples concentrées dans notre centre-ville voient le jour simultanément. Il apparaît évident que la majorité des électeurs a été trompée sur ses attentes par rapport à l’équipe municipale en place. Peu importe les avis, le souhait, les envies des lamorlayéens, le maire baisse la tête, met des œillères et fonce droit vers un but qu’il s’est fixé lui-même.

Nous espérons pour nos concitoyens que tous ces projets de constructions d’immeubles d’habitations, de commerces pour le secteur seigneurie, de refonte du centre-ville, médiathèque et autres, ne nous obligeront pas dans le futur à faire face à des problèmes imprévus qui pourraient survenir : manque de places de parkings, pas assez d’espaces piétons, nuisances, écoulement des eaux et nappes phréatiques, etc...

Nous tenons à encourager tous nos sportifs qui représentent notre commune lors des championnats et autres compétitions et tout particulièrement nos félicitations à l’écurie Grand-Jean et à la petite Julia Moreau qui à seulement 10 ans est sacrée Championne de France en CCE Pony.

Nous tenons à remercier tous les employés municipaux pour leur participation à la vie de notre commune et au bien-être de nos concitoyens.

Pierre-Yves BENGHOUI
Le groupe Lamorlaye C’est Vous

LE BON SENS POUR LAMORLAYE

Une énième fois, l’opposition spéculé sur le devenir du centre-ville. J’y ai déjà répondu lors de la réunion publique de mars 2022 et des réunions de quartiers.

Contrairement aux allégations de l’opposition, les projets cœur de ville et médiathèque sont dans notre programme.

Un responsable politique s’appuie sur des données. D’après l’INSEE, notre population est passée de 9 422 à 8 784 habitants entre 2008 et 2019, soit une baisse de 638 habitants en 11 ans ! Lamorlaye se portait-elle mal en 2008 ? Avions-nous plus de problèmes de circulation, de stationnement... ? Loin d’une urbanisation à outrance, l’objectif est de stopper cette baisse de population et de revenir au niveau de 2008.

Faire de la politique, c’est anticiper et prévoir.

Il s’agit d’une réflexion globale afin, d’une part, de répondre aux besoins de nos habitants en matière de parcours résidentiels (nos enfants qui débutent dans la vie, nos aînés qui souhaitent des logements adaptés...) et d’autre part, de s’inscrire dans la loi Climat et résilience de 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique, imposant en 2050, le zéro artificialisation des sols, soit l’utilisation stricte des sols imperméabilisés (construits). Je m’engage pleinement dans cette démarche, en sanctuarisant nos espaces naturels par la création de plusieurs hectares d’Espaces boisés classés (EBC) dans le futur PLU et en restaurant les écosystèmes, tels que la zone humide “Île de la Thève”, travail mené avec la mission environnement et développement durable du Conseil départemental.

Nicolas MOULA
Le Bon Sens pour Lamorlaye

Nos cavalières brillent...

➤ Anne-Louise Bertagne, 6^e par équipe au Championnat d'Europe, junior

Nous vous en avons parlé dans un Mag précédent, Anne-Louise Bertagne, une jeune cavalière de Lamorlaye, âgée de presque 17 ans, évolue à haut niveau en dressage et fait partie de l'équipe de France.

À ce titre, elle a déjà participé à 3 championnats d'Europe : en 2019 en Italie, catégorie Children avec *Sergio LH* ; en 2021 en Espagne à Oliva, et cette année en Angleterre à Hartpury, catégorie Junior avec *Vivaldi de Mazière*. L'équipe termine à la sixième place. Ce résultat va dans la continuité de la saison d'Anne-Louise et de *Vivaldi de Maziere* qui sont montés sur la deuxième marche du podium lors du championnat de France junior à Vierzon en juillet dernier, en remportant également le prix de l'élégance du concours.

Pour le futur, Anne-Louise se concentre sur les championnats d'Europe 2023 où elle espère une nouvelle sélection dans la catégorie juniors ou celle des jeunes cavaliers, toujours accompagnée de *Vivaldi*. En parallèle, elle poursuit le travail avec ses deux autres chevaux *Sergio LH* et *Holbein de Tal* sur

des niveaux supérieurs de reprises, pour préparer l'avenir et pouvoir rapidement concourir avec eux en compétition.



➤ Charline Dunet, championne de France, Pony 2 Excellence

En saut d'obstacle, Charline Dunet, élève de l'école d'équitation de Lamorlaye (Jean-Robert Balanger et sa fille Justine) a remporté le titre de championne de France catégorie Pony 2 excellence, à Lamotte-Beuvron.

Elle montait *Apollon Vertefeuilles*, avec qui elle a réalisé une très belle saison.



➤ Julia Moreau, championne de France Pony 1B



Pour son premier championnat de France au Parc équestre fédéral de Lamotte-Beuvron, à seulement 10 ans, **Julia Moreau est sacrée championne de France en CCE Pony 1B** avec *Deriliem Millenium* et ramène l'or à l'écurie Grandjean !

Le couple a pris d'entrée les commandes de la compétition grâce à une reprise de dressage jugée à 41,1 pts. Un score qui n'évoluera plus puisque Julia et sa ponette ont signé deux parcours sans faute dans le temps imparti sur le cross et le saut d'obstacles.

"Julia et Deriliem ont effectué une saison fantastique ! C'est un couple en or, travailleur, sérieux et impliqué. Elles nous ont fait rêver pendant ce championnat !", s'est enthousiasmé le coach, Jean-Philippe Lima.

L'an prochain, le couple envisage de concourir en Pony Élite.

Pour en savoir plus : Écurie Grandjean, 2, route des Princes, Lamorlaye • earl.grandjean@gmail.com

LAMORLAYE PLAGE ET FEU D'ARTIFICE

Pendant six jours, le parc du Château s'est une nouvelle fois transformé en Lamorlaye Plage. Vous étiez très nombreux à venir passer un moment de détente en famille ou entre amis le temps d'un après-midi ... ou plusieurs. La multitude de jeux et animations proposés a permis la rencontre intergénérationnelle.

Le 13 juillet au soir, déambulation de la batucada aux sonorités brésiliennes, chant des enfants sur le parvis du château et affluence record pour admirer le magnifique feu d'artifice devant le château de Lamorlaye. Nous vous retrouverons avec grand plaisir l'année prochaine pour une nouvelle édition !



➤ Budo Cantilien

Budo Cantilien a accueilli les 4 et 5 juin dernier un stage national de iaïdo qui a réuni 150 participants sous la direction des trois plus hauts gradés français, accompagnés de deux belges et un italien de même niveau.

À cette occasion, notre club a eu l'honneur d'obtenir six premiers DAN (ceinture noire 1^{er} niveau) et deux troisièmes DAN.



➤ Cérémonie commémorative du 18 juin

À l'occasion de la journée nationale commémorative de l'Appel historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi, M. Moula, maire de Lamorlaye, a présidé la cérémonie officielle en présence d'Éric Woerth (député de l'Oise), Manoelle Martin (vice-présidente du Conseil régional des Hauts-de-France), François Deshayes (président de la CCAC), des membres de l'association des anciens combattants (UMRAC), Valérie Caron (4^e adjointe), des forces de l'ordre, du jeune porte-drapeau, Maxime Trousselle, et de Morlacuméens.



➤ Les élèves de CM2 récompensés pour leur entrée en 6^e

Le 24 juin dernier au Foyer culturel, des récompenses ont été remises aux élèves de CM2 pour leur passage en secondaire par M^{me} Kloeckner, adjointe à l'éducation, en présence de Monsieur le Maire, des services de la ville, de leurs enseignants et parents ainsi que du principal du collège de Lamorlaye.

76 élèves des CM2 de l'école Marie Marvingt et 31 de l'école élémentaire Saint-Exupéry se sont vus offrir un diplôme nominatif et un livre choisi par leurs enseignants ("Le Feuilleton d'Hermès" pour les CM2 de Marie Marvingt et "Le Tour du monde en 80 jours" en bande dessinée pour Saint-Exupéry). Nous leur souhaitons une belle rentrée en 6^e.



L'élue en charge de l'éducation, les agents municipaux et les équipes éducatives des CM2.



➤ Vivre au Lys

L'Association a terminé son exercice 2021/2022 en proposant deux manifestations ouvertes également aux non adhérents.

Tout d'abord, le **samedi 18 juin** nous avons pu reprendre le rythme de nos **apéros-kiosque** avec la proposition très originale d'un **spectacle musical et chorégraphique** réunissant une quinzaine d'acteurs, qui a enchanté les spectateurs présents.

Puis, dès le samedi suivant **25 juin** avait lieu le **premier rallye vélo** organisé au sein du domaine du Lys-Chantilly. Malgré des prévisions météorologiques peu encourageantes, une trentaine de participants (dont 10 enfants) s'est présentée au départ de l'épreuve. L'objectif de ce rallye n'était pas une compétition sportive mais une façon ludique de faire découvrir les richesses cachées du Lys-Chantilly.



Un parcours pré-déterminé reliait les différents ronds-points où des questions attendaient les concurrents. L'épreuve était dotée de nombreux prix. L'ambiance très festive se poursuit autour d'un buffet campagnard au cours duquel les participants purent échanger sur la pertinence de leurs réponses. Tous, en se quittant, souhaitèrent que l'Association renouvelle l'expérience l'année prochaine.

Le Bureau de l'Association va maintenant s'atteler à la **préparation des projets** inaugurant l'exercice 2022/2023 qui débutera avec les **rendez-vous suivants** :

- **Vendredi 9 septembre : Soirée Blanche**
- **Samedi 10 septembre : Forum des Associations**
- **Vendredi 16 septembre : Assemblée générale**
- **Dimanche 25 septembre : Apéro-kiosque**



👉 “Les CM2 se prennent pour des dieux grecs”

Le 30 juin dernier, les élèves de CM2 de l'école Saint-Exupéry ont présenté sur la scène du Foyer culturel leur spectacle “Les CM2 se prennent pour des dieux grecs”, au cours duquel ils ont réinterprété avec humour et inventivité certains mythes.

La boîte de Pandore, la Gorgone, les douze travaux d'Hercule et l'histoire d'Arachnée, la tisseuse qui défia Minerve.

Les élèves se sont particulièrement investis dans l'apprentissage de leurs textes et la réalisation de leurs décors,

pour la plus grande fierté de leur enseignante, M^{me} Vella et de leur parents.

Une belle manière de travailler ensemble une dernière fois et de se créer des souvenirs avant le départ pour le collège.



👉 école de danse Takadanser



Le 19 juin dernier l'école TAKADANSER (Lamorlaye - Coye-la-Forêt - Gouvieux) a vu “LA VIE EN ROSE” ! Pour le plus grand plaisir du public : 1 280 spectateurs répartis sur 2 spectacles, + de 330

danseurs (à partir de 4 ans) et 470 costumes à la Faiencerie Théâtre de Creil.

Des instants magiques, remplis de surprises, de sourires et de partage autour de la DANSE. Petits et grands

attendaient cette journée de spectacles depuis 3 ans et se sont retrouvés sous les feux des projecteurs enchaînant les chorégraphies variées et colorées, fruits du travail de toute une saison.

Les Professeurs Dan Soubrillard et Zoé Bonneau ont été comblées et très émues par le travail et l'enthousiasme de tout ce joli petit monde : Il y avait des paillettes partout et surtout dans les yeux !

Nous voilà déjà repartis pour cette nouvelle saison et nous sommes heureux et fiers de vous annoncer que nous n'attendrons pas 2 ans pour y retourner ! Faiencerie 2023 c'est parti !

Venez rejoindre notre belle et grande famille TAKADANSER pour partager avec nous des moments inoubliables et chaleureux et danser dans la bonne humeur et la convivialité.

Contact : takadanser60@gmail.com
www.takadanser60.com

👉 ALMA

Le 2 juillet dernier, l'ALMA a fêté ses 20 ans avec ses amis et ses adhérents dans le cadre bucolique du square d'Aumale !

20 ans de travail pour mieux connaître et faire connaître l'histoire de Lamorlaye ; 20 ans de conférences, expositions, promenades, visites, publications... 20 ans surtout d'amitiés construites peu à peu entre nos adhérents, d'échanges avec d'autres associations, de collaborations avec la municipalité...

Merci à tous les amis de l'ALMA qui sont venus partager le verre de l'amitié avec nous ; merci pour l'immense soutien logistique des services techniques de la ville et de l'association syndicale du Lys-Chantilly qui nous a accueilli dans son superbe parc ; et un grand merci à tous les adhérents d'aujourd'hui et d'hier : ils sont l'âme, l'histoire et l'avenir de l'ALMA.

Rendez-vous au Forum pour devenir, vous aussi, membre de l'ALMA.





© Don des trois photos du docteur Altaras à l'ALMA

1944. Le bal populaire place des Tilleuls, après la libération de Lamorlaye.

Le 30 août 1944, Lamorlaye était libérée par la 5^e division blindée de la 1^{re} Armée américaine qui, après son débarquement à Utah Beach et les combats sur Falaise est arrivée à Saint-Cloud le 27 août. Le 30 août, elle remonte vers le nord et a son premier contact avec les Allemands en arrivant à Lamorlaye vers 16h. Une heure et demi plus tard, les Américains repartent vers Chantilly. Lamorlaye est libérée ! Avec une victime : Paul Chabaud abattu par les Allemands. © ALMA



Vers 1953 – C'est l'année où la mairie s'installe rue de la Tuilerie (rue du général Leclerc) où elle est encore aujourd'hui. Après la guerre, en 1950, la municipalité décide d'acheter une écurie qui est à vendre en centre-ville ; les dommages de guerre pour cette écurie, occupée par les Allemands, couvrent un tiers du prix de vente demandé car les Allemands avaient utilisé la maison principale pour y soigner leurs chevaux atteints de la gale : les chevaux étaient enfermés au rez-de-chaussée, leur tête seule étant à l'extérieur, pendant qu'un gaz était répandu dans la pièce ; ce gaz dangereux qui guérissait les chevaux, serait le gaz Zyklon B fabriqué à Villers-Saint-Paul dans l'usine Kulhmann, dépendant pendant l'Occupation de I.G. Farben. L'écurie qui appartenait à M. Lebaudy avait été achetée au début du XX^e siècle par l'entraîneur Charles Bartholomew. Quant à la mairie, elle était installée depuis 1848 rue de l'Église qui s'est appelée rue de la Mairie de 1895 à 1853. De 1790 à 1848, les conseils municipaux se tenaient sans doute dans l'église. © ALMA

NICOLAS MOULA
MAIRE DE LAMORLAYE, 1^{er} VICE-PRÉSIDENT DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AIRE CANTILIENNE



➤ 6^e Forum de l'Emploi

La Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne et ses partenaires organisent le jeudi 13 octobre prochain la 6^e édition du Forum de l'Emploi, afin de mettre en relation les habitants demandeurs d'emploi et les recruteurs locaux.

La 6^e édition du Forum de l'Emploi se déroulera cette année au gymnase de la Chapelle-en-Serval.



Environ 50 entreprises sont attendues sur cette journée qui permettra de rencontrer les principaux acteurs de

l'emploi du sud de l'Oise : entreprises, agences d'intérim, agences de recrutement, afin de connaître les offres d'emploi du marché et ainsi de postuler à un maximum d'entreprises en une visite. La liste des exposants est consultable sur la rubrique dédiée du site internet de la CCAC. (Amazon, Parc Astérix, Veolia, agences d'intérim, entreprises d'aide à la personne, mais aussi la police et des entreprises de logistique...)

L'organisation de ce Forum est une action supplémentaire mise en place par la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne pour **soutenir les entre-**

prises locales dans l'économie et les mettre en relation avec les habitants demandeurs d'emploi.

Il est temps de mettre à jour votre curriculum vitae et de préparer votre venue à ce forum !

Jeudi 13 octobre 2022, de 9h à 17h.

Au gymnase de La Chapelle en Serval (Boulevard de la Riolette – accès direct avec le bus 643).

ENTRÉE GRATUITE.

Infos sur notre site : www.ccac.fr



➤ Y'a du déménagement dans l'Aire !

La Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne a **changé de locaux** et vous accueille désormais depuis juin dernier au

17 bis rue Guillemillot, à Chantilly.

Retrouvez nos services au sein des bureaux réaménagés dans l'**ancienne usine Guillemillot**. Plus adaptés pour vous accueillir et vous servir, les services de la CCAC accueilleront également au sein des nouveaux locaux, l'antenne de Chantilly de la Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes.

- **contact@ccac.fr**
- Démarches en ligne : www.ccac.fr
- Démarches concernant les déchets : www.aireouvert.fr

➤ UN PEU D'HISTOIRE

Guillemillot, pionnier de la photographie à Chantilly, de 1858 à 1991. La rue Guillemillot et les grands bâtiments qui la bordent évoquent le

souvenir d'une entreprise incontournable à Chantilly pendant un siècle : l'usine de produits photographiques Guillemillot. Pionniers de la photographie et grands employeurs de la ville, les Guillemillot ont marqué le paysage, la vie économique et la vie sociale de Chantilly.

C'est dans cette ancienne filature que Gustave Guillemillot y installe ses locaux en 1892, après avoir démarré son activité dans un local parisien.

Cette entreprise rime avec innovation et paternalisme. Elle a fait travailler de nombreux Cantiliens, souvent sur plusieurs générations, et reste très présente dans la mémoire des habitants et dans le paysage local. L'activité ne résistera pas à la concurrence de Kodak et Fuji et s'arrêtera en 1991.

Source : Ville et Pays d'Art et d'Histoire Hauts-de-France / Archives municipales de Chantilly – Fonds association le Patrimoine.

➤ Les Mots en l'Aire !

Comme chaque année, la CCAC et les Bibliothèques des communes du territoire vous proposent le **Festival de Lecture LES MOTS EN L'AIRE**.

➤ **Rendez-vous dans les bibliothèques et dans vos communes pour de nombreuses animations du 24 septembre au 5 novembre.**

Téléchargez le programme sur le site de la CCAC www.ccac.fr, il y en a pour tous les goûts !

➤ Plan Climat Air Énergie Territorial

Lors du Conseil Communautaire du 6 juillet dernier, les élus ont adopté le Plan Climat Air Énergie Territorial.

Vous retrouverez toutes les informations concernant cette décision sur : www.aireouvert.fr/actualite/adoption-du-plan-climat-air-energie-territorial/

➤ Idéal pour les petits trajets : Rezo Pouce



Rezo Pouce est une solution de mobilité solidaire pensée pour vos petits trajets du quotidien mise en place sur le territoire du Parc Naturel Régional.

Une fois inscrit à Rezo Pouce, vous pouvez vous déplacer en comptant sur le passage rapide d'un automobiliste qui est identifié, sans avoir à prendre rendez-vous.

Rezo Pouce forme une communauté de citoyens qui repose sur la confiance et l'entraide : passagers et conducteurs s'inscrivent gratuitement au préalable en **mairie**, sur le site internet www.rezopouce.fr ou encore sur

l'application mobile. Chaque inscrit, conducteur et/ou passager, accepte une charte de bonne conduite et fournit une pièce d'identité. Chacun est identifié par une carte de membre ou un macaron sur le pare-brise.

Plus vous êtes nombreux à utiliser Rezo Pouce, plus le temps d'attente diminue.

Vous pouvez retrouver tous les arrêts situés à Lamorlaye sur le site de Rezo Pouce (www.rezopouce.fr/territoire/pnr-oise-pays-de-france/commune/Lamorlaye).

Rezo Pouce, c'est la très bonne idée pour baisser vos coûts de transport et agir pour l'environnement en réduisant les émissions de CO2 !

Téléchargez vite la nouvelle appli, plus pratique, plus intuitive et plus fiable !

➤ TIVA au service des personnes en situation de handicap



TIVA est un service de transport collectif en véhicule aménagé, à la demande, en porte-à-porte, mis en place et financé par le Conseil départemental de l'Oise, dédié aux personnes de plus de 18 ans, titulaires de la Carte Mobilité Inclusion, mention invalidité, à partir du lieu et à l'horaire choisis par l'utilisateur.

TIVA fonctionne 7j/7, y compris les jours fériés (excepté le 1^{er} mai) entre

6h45 et 21h30, et jusqu'à 23h le vendredi et le samedi.

Créez votre compte mobilité sur inscription@tiva.fr et créditez-le pour réserver votre premier trajet (*pas de règlement auprès du conducteur*).

Retrouvez toute l'offre TIVA (inscription, réservation, tarifs...) sur www.tiva.fr.

Contact : 03 60 46 30 30

Mail : contact@tiva.fr

➤ Château de Chantilly : Pass annuels

Le Château de Chantilly, avec ses trois nouvelles offres d'abonnement, propose à ses visiteurs de bénéficier de la crème de la crème... toute l'année ! **Solo, Tribu ou Parc, nos formules d'abonnement s'adaptent à votre rythme et à vos envies !**

PASS Parc : profitez en illimité du parc et des jardins du château de Chantilly : 25 € (*pour 1 personne*).

PASS Solo : profitez en illimité du château, du parc, des grandes écuries et bénéficiez d'avantages exclusifs : 39 € (*pour 1 personne*).

PASS Tribu : profitez en illimité du château, du parc, des grandes écuries et bénéficiez d'avantages exclusifs : 89 € (*pour 1 personne + jusqu'à 3 invités*).

Vous pouvez vous abonner :

➤ en ligne sur : chateaudechantilly.fr/pass-annuel/

➤ sur place, à la **billetterie du château**, pendant les horaires d'ouverture.

Toutes les infos sur le site : <https://chateaudechantilly.fr/pass-annuel/>

➤ Gala du Ruban Rose



Samedi 1^{er} octobre à 18h30, au Golf du Lys

Soirée de Gala caritative pour soutenir la LUTTE CONTRE LE CANCER DU SEIN au profit du Comité Oise de la Ligue contre le Cancer, la recherche, et pour dispenser aux patients atteints de cancer et à leurs proches, des **soins de support oncologiques** et des **activités** dans un cadre extérieur aux hôpitaux.

Soyez Chic et osez le Rose !

Soirée dînatoire, vente aux enchères, tombola, orchestre...

Infos et réservation :
<https://bit.ly/vivalavie>

Contact : 06 61 70 00 78

➤ 19^e Brocante de Lamorlaye

Dimanche 18 septembre de 8h à 19h

Nous vous attendons nombreux pour notre traditionnelle brocante organisée par le Groupement des Artisans et Commerçants de Lamorlaye.



SEPTEMBRE

Samedi 10

■ Forum des Associations

• De 14h à 18h au gymnase de la Thève (collège) • Voir en page 4

Lundi 12

■ Ciné-club "Le Ciel est à vous" • À 16h30 au Foyer culturel • Voir en page 18

Du lundi 12 au dimanche 25

■ Exposition "Lamorlaye d'hier à aujourd'hui"

• Organisée par l'ALMA • Sur les grilles du château de Lamorlaye • Voir en page 17

Samedi 17

■ "Bébés lecteurs" (18 mois/3 ans) • Organisé par la Bibliothèque • À 9h30 à la bibliothèque • Voir en page 18

Dimanche 18

■ Brocante de Lamorlaye • De 8h à 19h

Du mardi 20 au dimanche 25

■ Exposition "Le Cheval, Art et Histoire" • Organisée par l'ALMA • Au château de Lamorlaye tous les jours de 14h à 18h • Dans le cadre de la Fête du Cheval • Voir en pages 5 et 17

Jeudi 22

■ Soirée spectacle de magie et dîner • Cabaret Double Fond, Paris 4^e • Organisée par le Comité des Fêtes • Voir en page 20

Vendredi 23

■ Apéro Polar

• Organisé par la Bibliothèque • À 19h à la bibliothèque • Voir en page 18

Samedi 24

■ Ateliers de réflexologie

• Organisés par la Bibliothèque • De 10h à 12h à la bibliothèque • Voir en page 18

L'info en continu sur

www.ville-lamorlaye.fr, sur Facebook et sur appli mobile « Lamorlaye »

Samedi 24

■ Fête du Cheval

• Village des exposants • Expositions • Nombreuses animations • Brocante équestre • Concours du cheval à deux pattes • Démonstration de polo • Spectacles

Dans le parc du château de 10h à 23h • Voir le programme en page 5

Du samedi 24 au dimanche 25

■ Exposition de sculptures d'Emmanuel Kieffer

• Au château de Lamorlaye et dans le parc • Dans le cadre de la Fête du Cheval • Voir en page 5

Dimanche 25

■ Conférence "Bissetzki, chef de gare et caricaturiste"

• Organisée par l'ALMA • Au château de Lamorlaye à 16h • Dans le cadre de la Fête du Cheval • Voir en pages 5 et 17

Mercredi 28

■ Lecture créative (5/10 ans)

• Organisée par la Bibliothèque • À 15h à la bibliothèque • Voir en page 18

OCTOBRE

Samedi 1^{er}

■ Gala du Ruban Rose • À 18h30 au Golf du Lys • Voir en page 27

Samedi 1^{er} et dimanche 2

■ Week-end "Harry Potter et les Animaux fantastiques"

• Expo, défilé de costumes, animations • Organisé par le Centre Culturel et Sportif • Au château

Mardi 4

■ Fresque participative

• Organisée par la Bibliothèque • De 14h à 16h à la résidence La Tenure • Voir en page 18

Jeudi 6

■ 2^e Salon des Seniors

• Organisé par la Municipalité • Au Foyer culturel de 13h à 18h • Voir en page 14

■ Musée de la Nacre et de la Tabletterie, déjeuner, Musée Mudo

• Journée organisée par le Comité des Fêtes • Voir en page 20

Pour communiquer vos événements : communication@ville-lamorlaye.fr

Samedi 8

■ "Story Time"

• Organisé par la Bibliothèque et le Centre Culturel et Sportif • À 10h30 à la bibliothèque • Voir en page 18

Jeudi 13

■ 6^e Forum de l'Emploi

• Organisé par la CCAC à la Chapelle-en-Serval • Voir en page 26

Samedi 15

■ Concert des 50 ans de l'EML

• Organisé par l'École de Musique de Lamorlaye • À 20h30 au Foyer culturel • Voir en page 19

Dimanche 16

■ Conférence "Approche du personnage Eugène Viollet-le-Duc"

• Organisée par l'ALMA • Au Foyer culturel à 16h30 • Voir en page 17

Samedi 22

■ Théâtre des Variétés "Je préfère qu'on reste ensemble"

• Organisé par le Comité des Fêtes • Voir en page 20

Jeudi 27

■ Visite guidée de la Basilique Cathédrale de Saint-Denis, d'hier à demain • Organisée par l'ALMA • Voir en page 17

Du 29 octobre au 5 novembre

■ Session BAFA Base • Organisée par la Municipalité • Voir en page 4

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA VILLE DE LAMORLAYE N° 37 • SEPTEMBRE 2022

Mairie

24, rue du Général Leclerc
60260 Lamorlaye - 03 44 21 64 00

<http://www.ville-lamorlaye.fr>

Facebook : ville de Lamorlaye - Accueil

Mail : accueil@ville-lamorlaye.fr

Responsable de la publication :
Nicolas Moula

Rédaction et secrétariat de rédaction :
les Adjoints, les Services municipaux,
les Associations, Nancy Cossin

Maquette : Nancy Cossin

© Photos : Mairie de Lamorlaye,
les Associations, Pixabay, Freepik

Impression : RAS



Tirage : 4 700 exemplaires
Dépôt légal à parution